

JUSTIFICATIFS POUR UN RENOUVELLEMENT DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UN MAJEUR

TOUS LES JUSTIFICATIFS DOIVENT ÊTRE PRESENTES EN ORIGINAL ET EN PHOTOCOPIE

Vous renouvelez votre carte d'identité car elle arrive en fin de validité Votre carte d'identité est encore valide	Votre carte d'identité est périmée		
	Depuis moins de 5 ans	Depuis plus de 5 ans	
		Vous avez un passeport valide OU un passeport périmé depuis moins de 5 ans	Vous avez un passeport périmé de plus de 5 ans OU vous n'avez pas de passeport
☐ Votre carte d'identité	☐ Votre carte d'identité	☐ Votre passeport	☐ Votre carte d'identité
☐ Si vous demandez le renouvellement plus d'1 an avant sa date d'expiration : Justificatif	☐ Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux	☐ Votre carte d'identité	☐ Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes
d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage	normes ☐ Justificatif de domicile	☐ Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes	☐ Justificatif de domicile
☐ Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes	☐ Numéro de pré-demande si	☐ Justificatif de domicile	☐ acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois .
☐ Justificatif de domicile	vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné	Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible	☐ Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de
☐ Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le	disponible au guichet)	au guichet)	parents nés à l'étranger par exemple).
formulaire cartonné disponible au guichet)			□Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)

Photographie d'identité conforme: 35*45 mm, fond uni et clair, tête nue (sans casquette, chapeau ...), visage dégagé, sans expression, bouche fermée, sans lunettes, de moins de 6 mois. (Photographe ou photomaton)

Non découpée, sans défaut, sans tache, sans trace ni pliure, ni inscription au dos.

<u>Justificatif de domicile</u> datant de moins d'un an avec l'adresse du lieu de consommation avec nom, prénom et adresse complète (par exemple : avis d'imposition, facture d'électricité, d'eau, de téléphone, attestation d'assurance habitation). Si vous êtes hébergé par un tiers, fournir un justificatif de domicile de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur et l'original et la copie de sa pièce d'identité.

<u>Information sur le nom d'usage</u> (mariage, divorce ou veuvage): vous devez joindre les justificatifs tels que :

- l'acte de mariage de moins de 3 mois pour le nom de l'époux ou de l'épouse,
- en cas de divorce, joindre le jugement de divorce notifiant le droit d'user du nom de l'ex-époux ou l'ex-épouse,
- en cas de décès de l'époux ou de l'épouse, un acte de décès pour justifier le veuvage.